

Française. Nous avons vu les principales vicissitudes du théâtre, et nous entrons sous le péristyle, à colonnes cannelées, où le Voltaire de Houdon grimace spirituellement dans son fauteuil, un quinquet sur la tête, et un pompier à ses pieds. Le Théâtre-Français a conservé des siècles passés je ne sais quel air de grand seigneur, même au milieu des désastres, même après la révolution de juillet, quand il n'a plus ni foyers, ni marquis, ni banquettes réservées sur la scène; quand les actrices ont à peine un amant, et presque toujours un mari, et plus de biographies; quand les acteurs sont tous honnêtes gens, établis, gardes nationaux, pères de famille, bourgeois tranquilles, ne changeant pas plus souvent de domicile qu'un boutiquier connu. Oui! dans ces foyers magnifiques, où les guirlandes et les amours bouffis du dix-huitième siècle surchargent encore les lambris; là où l'on voit toujours, encadrés d'or, les portraits des Clairon, des Dumesnil, des Lecouvreur, avec leurs têtes poudrées et leurs robes bouffantes; là où l'on croit trouver encore ces petits marquis pimpants, ces beaux-esprits si fiers, ces femmes illustres, tout ce monde enfin noble, élégant et artiste, on rencontre trois ou quatre bons sociétaires, qui se chauffent tranquillement les jambes, jouant aux dames, ou discutant la

loi communale et toute autre loi rapportée à la chambre des députés. Il ne reste plus rien donc du Théâtre-Français que des mots vides de sens et des locutions mortes.

En lisant sur l'affiche: « Les comédiens ordinaires du roi, » on se prend à sourire de ce titre honoraire, reste insignifiant d'une civilisation passée. Non! ils ne sont pas comédiens du roi, car ils sont électeurs, jurés, car on les enterre même à l'église comme d'autres. Quand ils étaient comédiens du roi, on disait la Molière, la Gaussin; maintenant c'est mademoiselle Mante, madame Menjaud. Quand ils étaient comédiens du roi, ils étaient infames, marqués au front comme des Bohèmes, ils changeaient de nom, ils dinaient chez les grands seigneurs, prêtaient leurs femmes aux grands seigneurs, changeaient de femmes avec eux: maintenant ils sont rangés, mariés, ils ont des noms de famille, s'appellent comme leurs pères, et baptisent leurs enfants; non! ils ne sont plus comédiens du roi!

Le Théâtre-Français est un monument national; et la question de savoir si le Théâtre-Français doit être subventionné du gouvernement est résolue par l'exemple de tous les temps! Il faut un sanctuaire immuable auquel l'art dramatique puisse confier sûrement ses chefs-d'œuvre! Il faut un lieu dépositaire des



richesses de la langue française; par conséquent une subvention large, un secours généreux, et tout-à-fait libéral! Tous les gouvernements que la Comédie-Française a vus se succéder si diversement, se sont accordés à la soutenir! Louis XIV, lorsque la Comédie-Française n'avait que trente livres de loyers et de pensions à payer par jour, leur fit un don de douze mille livres de rente pour subvenir précisément à couvrir ces trente livres de frais par jour. Du temps de Voltaire, dont les tragédies nouvelles jouées par Lekain, Clairon, Dumesnil, et les autres comédiens fameux, attiraient chaque soir la foule au théâtre, eh bien! le roi donnait cinquante-cinq mille francs de pure libéralité, et les loges du roi et de la cour rapportaient plus de deux cent mille francs par an; et les seigneurs nourrissaient les acteurs, leur fournissaient jusqu'aux habits à paillettes, ce qui fait que depuis on a toujours joué les pièces de Molière avec les costumes de Louis XV. Enfin, pendant les troubles révolutionnaires, la commune de Paris envoyait à la Comédie-Française, faute d'argent, du bois, de la toile, de l'huile. Prieur de la Côte-d'Or lui fit porter des assignats à pleines brouettes. L'empereur leur destinait quatre cent mille francs sur sa cassette. La restauration fut plus économe: les idées religieuses et l'obscurantisme qui présidaient au conseil du dernier roi devaient nécessairement nuire au

Théâtre-Français. M. de Corbière répondit à un des semainiers qui criait au secours pour la pauvre société: «Eh! mon Dieu, faites ce que vous voudrez, dansez sur la corde, faites venir des chevaux sur votre théâtre, gagnez de l'argent comme vous pourrez. Qu'avons-nous besoin de théâtres? Vos vieux chefs-d'œuvre sont imprimés, ils se conserveront bien sans vous! les autres, on n'en fera plus! il n'y a pas de mal à cela.»

On sait qu'alors trop d'allusions étaient à saisir contre la cour dans les chefs-d'œuvre de la scène française, et que *Tartuffe* et *le Mariage de Figaro* la blessaient encore de leur vieille actualité. On sait que les acteurs, avec leur titre de comédiens du roi, avaient repris leur *infamie* sous un gouvernement aussi catholique, et que Talma, à son lit de mort, devant l'intolérance des nouveaux venus, préoccupé de l'anathème, en 1826, avait sur sa table le livre du baron Denain de Cuvellier, *le Clergé et les Comédiens*, ouvert à la page où il était question des honneurs rendus à un comédien mort au seizième siècle, par ordonnance même de Louis XIII.

La révolution de juillet devait faire espérer un sort plus heureux aux sociétaires. Point. On augmente le nombre des théâtres, et l'on diminue la subvention de la Comédie-Française. Elle réclame, on lui répond que sous un régime de liberté, elle



doit perdre ses privilèges, se soumettre comme toute autre entreprise commerciale aux chances aléatoires de la concurrence; qu'elle attirera le public en lui donnant les meilleures pièces au meilleur marché possible; qu'elle est libre enfin: et néanmoins on lui impose un commissaire royal.

A d'autres que nous de souhaiter la moindre entrave à la liberté dramatique, et d'évoquer ici les décrets de restriction; il faut que tout le monde vive. A d'autres aussi de réprover le commissariat noblement et habilement exercé par M. Taylor.

Mais sortons un peu du dilemme: Le Théâtre-Français est-il une société particulière qui gère à ses risques et périls? Alors pourquoi l'intervention de la royauté, par son commissaire, dans la chose privée? C'est donc chose publique? Sans doute; car une nation n'a pas que des besoins matériels, des intérêts de coton et d'indigo; elle a aussi des besoins moraux qu'il faut impérieusement satisfaire.

La révolution de juillet devait être favorable à la vieille Comédie-Française. Cependant après les glorieuses journées, la salle est déserte, la caisse est vide, les comédiens sont réduits aux abois! La famine et la banqueroute sont à leurs portes, et pas un secours du gouvernement! Et, dans toute cette France si intelligente, dans ce pays

civilisé par excellence, dans Paris, la ville des arts et la ville riche, pas une main française qui s'ouvre, et ce sera un homme du Nord, un enfant de la Russie, qui viendra en aide à la Comédie-Française; c'est M. le comte Paul de Démidoff<sup>1</sup>, qui,

<sup>1</sup> L'amour des arts et surtout la prédilection spéciale que la famille de Démidoff montra toujours pour notre théâtre semblent héréditaires chez elle. On se rappelle que M. le comte de Démidoff le père appela à Florence une société d'artistes français, entretenus et payés à ses frais, et qu'il fit construire pour eux, dans son hôtel, une salle dans laquelle on représentait les chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine. Dans le secours prêté, en 1830, par M. le comte Paul de Démidoff le fils à la Comédie-Française, il est une circonstance d'autant plus honorable que sa munificence a été complète et sans arrière-pensée. Il s'est bien gardé de réclamer depuis, malgré les succès de *Louis XI* et de *Clotilde*, la somme qu'il avait si noblement avancée. Au reste, une foule de traits du même genre ont signalé le séjour à Paris de cet illustre étranger. L'infortune et les arts ont trouvé maintes fois en lui un protecteur éclairé, libéral. Et, pour donner une idée du bien qu'il a fait, il suffirait de rappeler ici le secours mensuel de deux mille francs versé à la mairie du premier arrondissement, en faveur des pauvres; le don de dix mille francs accordé aux blessés d'Alger; l'offrande de quatre mille francs au profit des indigents, à l'époque où un bal fut donné pour eux à l'Opéra. Ajoutez à cela que jamais souscription ne lui fut présentée durant l'hiver rigoureux de 1830 sans que sa signature ait été accompagnée d'un riche tribut offert au malheur; que sa libéralité a fait distribuer à domicile des sommes considérables, et enfin que plus de cent mille francs ont été répandus, en son nom, parmi la classe indigente, dans l'espace d'une seule année. Certes on ne saurait faire un plus digne usage d'une immense fortune, et les arts, l'industrie et le



sans intérêt, prêtera généreusement cinquante mille francs à la Comédie-Française! et cela, en septembre 1830, au moment où il n'y aura plus ni subvention, ni commissaire royal, ni maison du roi. Honneur à M. Paul de Démidoff.

Avec ce secours inattendu, les comédiens ont payé leurs pensions arriérées aux vieux acteurs retirés et blanchis dans le service, aux employés qui se sont cassé bras ou jambes dans les machines du théâtre. Ainsi M. de Démidoff a rendu l'existence à quatre ou cinq cents personnes, qui ne vivent maintenant que du théâtre, parce que le théâtre a vécu d'eux. Il faut rendre justice aussi au désintéressement infatigable des sociétaires dont les parts sont nulles, ou presque nulles, puisqu'il y a peu ou point de bénéfice, et qui s'imposent chaque jour de nouvelles charges pour maintenir la société dans l'état où ils l'ont trouvée. C'est une grande maison qui se ruine, mais qui ne déroge pas et garde encore des habitudes dignes d'elle! C'est encore le seul théâtre où les auteurs aient le moins à se plaindre, et du cabotinage des comédiens, et des roueries du directeur! là, chacun a ses droits, chacun a son tour! C'est surtout le seul théâtre où vous puissiez entrer sans un mouchoir au

malheur, pour qui le retour de M. le comte de Démidoff à Paris serait une source d'encouragement et de bienfaits, lui ont donné depuis long-temps le *droit de cité* à Paris. (NOTE DE L'ÉDITEUR.)

nez, et d'où vous puissiez sortir sans toile d'araignées aux vêtements; le seul où l'on n'ait pas à craindre le guet-apens des trappes, l'obscurité des escaliers, l'angle des corridors, l'insolence des garçons. On y voit clair, on s'y chauffe, on ne tombe pas dans des abîmes sans fond.

Ils tiennent bien le ménage; ils ne boivent pas leur huile, et ne mangent pas leur bois, et je suis sûr que, dans leurs registres, on ne marque plus de pain ni de vin pour les répétitions! la plus stricte économie règne dans l'administration de leur pauvre république!

Depuis la mort de Molière on a parlé de la décadence du Théâtre-Français, comme on a parlé de la fin du monde dès son commencement. C'est l'histoire du poison lent de Fontenelle, qui passa quatre-vingt-dix ans de sa vie à s'empoisonner de café! Les amateurs du temps passé, les louangeurs de ce qui n'est plus, les vieillards surtout, ont enterré le théâtre avec chaque acteur qui succombait! Molière meurt, c'en est fait du théâtre! Puis le théâtre ressuscite pour mourir avec Baron; puis avec Lekain; encore avec Molé, avec Fleury: Talma meurt; cette fois, tout est perdu! N'ayez pas peur, il n'a pas fini de mourir; il en a plus à mourir que ce géant fabuleux qui vécut neuf fois! et la comédie n'est pas plus en décadence aujourd'hui que



jadis. La preuve en est dans les registres, où les recettes, signées des noms de leurs morts les plus illustres, sont tout aussi faibles que les recettes d'aujourd'hui, signées du semainier vivant le plus obscur! On voit 350 livres de recette, signé *Lekain*, comme on les verrait signé *Dailly*.

Mais autrefois la Comédie était soutenue, et les pièces n'avaient pas de mise en scène ruineuse! mais autrefois le décorateur se payait avec le concierge, et l'habit de Lathorillière se raccommodait pour trois livres! Maintenant que des théâtres rivaux déploient leurs riches décors et leurs brillants costumes, maintenant que les pièces sont faites pour les yeux plus que pour les oreilles, et que le costumier, le machiniste et le peintre font partie essentielle du poète, il faut de l'argent, beaucoup d'argent. Qu'une entreprise particulière croule ou prospère, n'importe, ordinairement il n'est besoin que de deux chutes pour l'anéantir. Mais le Théâtre-Français ne peut pas tomber; c'est une gloire toute pure, toute nationale; c'est l'entrepôt français de l'esprit humain. Or un gouvernement sorti de la lutte que l'ignorantisme avait engagée avec l'intelligence, doit une protection toute spéciale à cette grande tribune où l'opinion est montée si souvent, où l'humanité a toujours fait un progrès depuis les farces de l'hôtel de Bourgogne jusqu'au drame historique de la rue Richelieu :

d'abord Corneille, proclamant l'amour de la patrie et de la liberté, parce qu'il est enfant de la Fronde; Racine, expression d'un temps d'élégance et d'honnêteté; Voltaire le philosophe, osant dire devant des nobles fainéants :

Qui sert bien son pays, n'a pas besoin d'aïeux;  
Beaumarchais, mettant le maître dans la dépendance du valet, montrant Almaviva esclave de Figaro, et l'aristocratie bafouée par le peuple!

Et, pour établir toutes ces innovations, quelles crises, quelles luttes! toujours il a fallu combattre! chaque soir a été un défi de la littérature d'aujourd'hui à la littérature d'hier. C'est *le Cid* qui épouvante l'Académie; c'est Voltaire, avec les coups de théâtre, qui révolutionnent les paisibles unités de Racine; c'est Lekain, qui ose jouer Orosmane sans habit à la française et avec turban: encore lui qui veut qu'on purge la scène des banquettes, et qu'on jette les marquis dans la salle.

C'est enfin Talma qui, à l'aide des traditions du peintre David, et des souvenirs républicains de la Grèce et de Rome, paraît le premier avec la jambe nue et l'épaule couverte du manteau; on ne saurait croire le scandale de cette étrangeté. On cria à *l'horreur*; Talma! fi! on l'appela *sans-culotte*, on le traita de *statue*; ses amis même l'abandonnèrent, ses parents aussi, jusqu'à M. Vanhove, son beau-père, qui, félicité



à cause d'un tel gendre, répondait : « Mon gendre ! ne m'en parlez pas ! au diable ses inventions ! je ne peux plus jouer *Agamemnon* dans cette maudite tunique : à la bonne heure le gilet et la culotte, on avait des poches au moins pour mettre son mouchoir et sa tabatière. »

Maintenant ce sont de nouveaux essais encore. Courage ! l'art ne peut ni reculer ni être stationnaire ; il va, il va toujours en avant. Si donc on a reconnu la légitimité d'un premier théâtre, si la Comédie-Française n'est pas *destinée à périr*, si le principe de la subvention est proclamé, il faut pourtant bien faire cette subvention utile, autrement les malheureux ne pourraient ni vivre ni mourir ; et la faire utile, c'est la faire grande, large, généreuse, digne enfin des comédiens ordinaires d'une grande nation.

FÉLIX PYAT.



LA  
JEUNE FILLE MOURANTE.

ÉLÉGIE.



Bien que l'élegie que nous publions ici s'éloigne du cadre adopté pour le livre des *Cent et Un*, les lecteurs comprendront les motifs qui nous ont porté à faire une exception en faveur de la poésie si gracieuse et si pure de mademoiselle Cotte. Il était difficile de ne pas céder à la douleur et aux prières d'un père, lorsqu'à son titre d'homme malheureux il joignait les suffrages de plusieurs académies ; il était difficile de ne pas se rendre aux sentiments de juges aussi élevés que MM. Andrieux, Casimir Delavigne, Châteaubriand, et aussi capables d'apprécier de beaux vers et de touchantes infortunes.

Et puis, peut-être était-il bien de signaler